



**312**

**DM20.1**

Projet de parachèvement de l'autoroute 19  
avec voies réservées au transport collectif à  
Laval et à Bois-des-Filion

**6211-06-155**

***SÉANCE PUBLIQUE DU BAPE  
LUNDI 20 OCTOBRE À 19 H***

***COMPLÉMENT DE RÉPONSE À MADAME ANNE-MARIE PARENT  
PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE***

**[PROJET DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 19 AVEC VOIES  
RÉSERVÉES AU TRANSPORT COLLECTIF À LAVAL ET À BOIS-DES-  
FILION]**

27 octobre 2014

**Précisions apportées par le CITL sur les voies réservées pour le transport collectif.**

En complément à la réponse fournie à une question du BAPE sur l'hypothèse d'une seule voie réservée pour autobus, réversible matin et soir, plutôt que les deux voies prévues, le CIT Laurentides tient à préciser sa position sur cette idée.

Une telle hypothèse apparaît plausible, mais seulement dans une perspective à court terme à notre avis. Nous estimons en effet que le nombre d'autobus qui utiliseront la voie réservée à la période de pointe sera d'environ 12 à 15 départs à l'heure, en incluant les autobus provenant du stationnement incitatif de Bois-des-Filion (environ 4 à 6 départs gérés par le CIT Laurentides), ceux du stationnement incitatif de Terrebonne (environ 3 départs gérés par le CRT Lanaudière) en plus de ceux provenant des circuits locaux du CIT Laurentides et du CRT. Le nombre de départs est évidemment susceptible d'augmenter lorsque les projets résidentiels à Terrebonne Ouest et à Blainville seront entièrement complétés. Le retour des autobus s'effectuerait vraisemblablement par une des voies standards, en direction inverse du trafic.

Toutefois, dans une perspective à moyen et long terme, conforme à l'importance de l'investissement projeté pour le parachèvement de l'autoroute, le CIT Laurentides tient à souligner le constat d'une demande accrue pour le navettage inversé (du sud au nord le matin, et du nord au sud le soir) qui témoigne d'une intégration économique plus grande entre Montréal, Laval et la Couronne Nord, alors que des travailleurs et étudiants se déplacent de plus en plus à contresens, soit à sens contraire des déplacements traditionnels, entre le centre et la périphérie. Ce phénomène a été noté lors des enquêtes Origine-Destination et traduit la croissance des pôles d'emplois et d'études en périphérie. Il peut être constaté de visu par l'achalandage accru de véhicules sur le réseau autoroutier, en sens inverse du trafic normal. Les comptages du MTQ et les débits projetés jusqu'en 2026 font d'ailleurs état de cette tendance. Il nous apparaît donc important de planifier dès maintenant les infrastructures qui permettront de répondre à une demande accrue de transport collectif dans les deux directions. Le CIT Laurentides est donc d'avis que deux voies réservées, soit une dans chaque direction, offriraient une fenêtre plus large pour s'adapter à l'évolution de la demande en transport collectif.

Fin du document